

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE FINANCIERE
District de Football des Côtes D'Armor
15 novembre 2019 au siège du Crédit Agricole à Ploufragan

Le Président du District ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire Financière à 19H30, le quorum étant atteint (99 clubs présents sur 219 soit 45%, le quorum étant à 33%).

Le Président excuse Noël LE GRAËT Président de la FFF, Jean-Claude HILLION Président de la Ligue de Bretagne de football, Alain CADEC Président du Conseil Départemental, pour leurs absences.

Remercie Gérard BLEGEAN Vice-président du Conseil Départemental en charge des sports qui représente Alain CADEC.

❖ *Intervention de Gérard BLEGEAN*

- Se dit toujours heureux d'assister à l'Assemblée Générale du District.
- Précise que les emplois aidés dans le département représente 6 000 000€ d'investissement ce qui représente 317 emplois sur le département. Le football y est particulièrement représenté.
- Indique qu'il est important de former les jeunes, cela génère des valeurs, le respect des règles.

❖ *Intervention du Président du district : Rémy FEMENIA*

Le Président rappelle que les règlements de la FFF imposent de faire une assemblée financière dans un délai de 6 mois suivant la clôture de l'exercice en plus de l'Assemblée Générale Ordinaire ce qui est contraignant pour les clubs. Il transmet la parole au Trésorier du district pour le compte rendu financier de la saison 2018-2019.

❖ *Intervention du Trésorier du district : Thierry BRIAND*

Il présente le compte de résultat et les bilans actif et passif.

Compte de résultat :

Produits d'exploitation	490 010 €
Charges d'exploitation	478 038 €
Résultat d'exploitation	11 972 €
Résultat financier	7 925 €
Résultat courant	19 897 €
Résultat exceptionnel	- 26 695 €
Résultat net	- 6 798€

Les **bilans actif et passif** au 30 juin 2019 s'équilibrent à 925 791 €.

Le Président invite Mr LESCOUET, Commissaire aux comptes, à présenter ses rapports suite à son audit.

Celui-ci précise que les comptes sont réguliers et sincères et rend donc un rapport sans observation et sans réserve. Son rapport spécial sur les conventions n'évoque aucune convention, rapport néant.

Le Président soumet le rapport financier à l'approbation de l'Assemblée.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Le Président propose d'affecter le résultat au compte de réserves.
L'Assemblée adopte cette proposition à l'unanimité.

Le Trésorier présente le budget prévisionnel saison 2019-2020.
Ce budget a été établi en faisant référence aux années antérieures, en tenant compte des dépenses, charges fixes et incontournables, en tenant compte des recettes aléatoires, incertaines liées à l'aspect sportif (nombre de licenciés, engagements ...).
Le budget prévisionnel s'équilibre à 503 000 €.
Le Président soumet ce budget prévisionnel à l'approbation de l'Assemblée.
L'Assemblée adopte cette proposition de budget à l'unanimité.
Le Président remercie le Trésorier pour son excellent travail.
Le Trésorier remercie l'Assemblée pour la confiance qui lui est accordée.

❖ **Intervention du Président du district : Rémy FEMENIA**

- Propose le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes : cabinet MGA Audit Guingamp.

L'assemblée renouvelle à compter du 1^{er} juillet 2019 le mandat du cabinet MGA Audit pour une durée de 6 ans à l'unanimité.

Le Président évoque la journée intégralement reportée du 10 novembre et cède la parole au secrétaire Général

❖ **Intervention du Secrétaire Général : Rémy MOULIN**

- Précise que cette journée a été intégralement reportée car nous avons reçu 84 arrêtés municipaux à 10H00.

Après échange avec le Président de la commission Sportive, il propose deux dates possibles de report le 22 décembre et le 5 janvier tout en précisant qu'en choisissant le 22/12 on se laisse la possibilité de reporter au 05/01 les matches qui ne pourraient se dérouler le 22/12.

Echanges dans l'Assemblée

Mr LE BRAS Rémy (La Méaugon AS) : Fait part de son mécontentement en ce qui concerne le report des journées et ne comprend pas que le district n'ait pas arrêté la journée du 17/11.

Mr MOULIN Rémy rappelle à l'assemblée que les clubs ont eux-mêmes décidé lors d'une précédente assemblée qu'une journée serait intégralement reportée à compter de 80 arrêtés municipaux.

Le District doit attendre d'avoir les arrêtés avant de prendre une décision.

Mr THORAVAL Eugène (Rospez CS) évoque la problématique des vacances de Noël

Mr JOSSE Patrice (Merdrignac CS) précise que l'on ne sait pas quelle sera la météo en décembre.

Mr MOULIN Rémy acquiesce le fait que l'on ne connaisse pas la météo de fin décembre mais rappelle que nous devons faire un choix pour le report.

Après un vote, l'Assemblée décide à la majorité le report de la journée du 10 novembre au 22 décembre 2019.

❖ **Intervention du Président de la commission des jeunes : Yves BAZY**

- Précise que la journée du 9/11 pour le championnat des jeunes est intégralement reportée au 21/12 et que la journée de coupe initialement prévue le 23 novembre est reportée afin de recalculer les rencontres non jouées à ce jour.
- Demande aux clubs de bien respecter la règle de l'inversion des rencontres car le championnat 1^{ère} phase se termine fin décembre et la commission doit donner les montées à la ligue pour le championnat 2^{ème} phase qui débutera en janvier 2020.

❖ **Interventions dans salle**

Mr Ruellan (Loudéac OSC) fait part de son incompréhension concernant le calendrier foot animation et plus précisément sur la catégorie U10 – U11. Précise qu'il a 3 journées de brassages à partir de la mi-septembre puis plus rien avant novembre hormis une journée Futsal le 19 octobre.

Rémy FEMENIA précise qu'il ne peut apporter de réponse n'ayant pas connaissance des raisons de ce calendrier mais demande à Mr Ruellan d'adresser un mail au district afin qu'une réponse lui soit apportée après évocation lors du prochain Comité de Direction.

Mr Ruellan (Loudéac OSC) intervient en précisant qu'en ce qui concerne les catégories U6-U9 les joueurs pratiquent à 5 sur le terrain pendant 4 ans pour ceux qui commencent dès les U6. Il faudrait penser à faire un championnat à 8 pour les U9. Enfin, il précise que le District 22 devrait faire comme dans le District 56 à savoir un championnat avec classement.

Pierre GUENO membre de la commission foot animation répond que dans le district 22 nous privilégions le fait de ne pas faire de compétition dans ces catégories. Il précise qu'en ce qui concerne le calendrier U10 – U11 les 3 journées de brassages sont placées en accord avec les clubs.

Rémy FEMENIA indique que l'ensemble des questions concernant le foot animation sera évoqué avec le Conseiller Technique en charge des pratiques de foot animation et qu'une réponse sera faite.

Mr LE BRAS Rémy (La Méaugon AS) indique que la FMI (Feuille de match informatisée) ne fonctionne pas.

Rémy MOULIN précise qu'en bureau du Comité de Direction de la Ligue de Bretagne, il a été évoqué un changement de tablettes étalé sur plusieurs saisons, décision à valider en Comité de Direction de Ligue.

Il est demandé à Mr LE BRAS de préciser les dysfonctionnements.

L'ordre du jour étant épuisé le Président clôture l'Assemblée Générale à 20H15.

Le Président du District

Le Secrétaire Général

Le Trésorier

Rémy FEMENIA

Rémy MOULIN

Thierry BRIAND